Vert'libéraux. Plan-les-Ouates

Le Centre Plan-les-Ouates

Commune de Plan-les-Ouates **Séance du 29 septembre 2026**

Conseil Municipal **M 10-2026 R**

MOTION

Pour la création de couverts à pique-nique sur le territoire communal de Plan-les-Ouates

Considérant :

- que la qualité de vie, le bien-être et la santé de la population constituent des axes majeurs de l'action publique communale ;
- que les espaces publics favorisant la convivialité, les échanges intergénérationnels et les activités de plein air répondent à une attente croissante des habitantes et habitants ;
- que les conditions météorologiques variables limitent parfois l'utilisation des espaces extérieurs lorsqu'aucun abri n'est disponible ;
- que l'installation de couverts à pique-nique permettrait de valoriser durablement les espaces verts existants tout en encourageant des usages respectueux de l'environnement ;
- qu'un aménagement réfléchi et encadré garantit une utilisation harmonieuse, équitable et respectueuse du voisinage ;
- que certains lieux déjà largement fréquentés, tels que les Cherpines, témoignent de l'intérêt marqué de la population pour les activités extérieures, mais que ces espaces manquent le plus souvent de couvertures adéquates ;
- que la création d'infrastructures de taille modeste permettrait de renforcer significativement leur convivialité ;
- que de nombreuses habitantes et habitants expriment un manque d'espaces accessibles pour organiser des rencontres familiales ou amicales en extérieur, sans démarches administratives lourdes ;
- que la disponibilité limitée des salles communales, souvent réservées longtemps à l'avance, rend difficile l'organisation **spontanée** d'événements privés ou associatifs ;
- que l'absence de bâtiments désaffectés, tels qu'anciennes fermes réhabilitables, invite à privilégier des solutions légères, flexibles et adaptées au contexte local ;
- que des aménagements de petite taille, intégrés notamment en lisière de zones boisées (par exemple à l'entrée du bois d'Humilly), permettraient une réalisation plus rapide et facilitée sur le plan des autorisations ;

- que ces installations modestes limitent les besoins en infrastructures annexes (parkings, voies d'accès), tout en répondant efficacement aux besoins identifiés ;

- que le modèle de couvert à pique-nique, largement répandu et apprécié dans d'autres régions suisses, constitue une solution simple, éprouvée et facilement transposable ;

- qu'une motion avait déjà été déposée au conseil municipal le 15 février 2000 demandant "l'étude et la construction d'un couvert communal sur un terrain propice aux loisirs dans un cadre naturel", motion dont l'entrée en matière et le renvoi en commission avaient été acceptés à l'unanimité.

Le Conseil municipal de Plan-les-Ouates invite le Conseil administratif à :

1. **Étudier l'opportunité** de développer des couverts à pique-nique sur le territoire communal, en s'inspirant de réalisations éprouvées dans d'autres communes suisses ;
2. **Identifier des emplacements adaptés**, accessibles et cohérents avec les zones de loisirs et espaces naturels déjà fréquentés (Cherpines, Mail 2000, Saconnex d'Arve, quartier des Sciers, zone agricole d'Arare, etc.) ;
3. **Prévoir une implantation progressive**, débutant par un projet pilote permettant d'évaluer les usages avant un déploiement à l'échelle communale ;
4. **Présenter un projet global**, intégrant les aspects financiers, environnementaux ainsi que les modalités d'entretien ;
5. **Proposer un cadre d'utilisation clair et proportionné**, garantissant à la fois l'accès pour toutes et tous et le respect du voisinage.

Pour le groupe Le Centre / Verts Libéraux :

Vincent Casares, Anita De Mitri, Claudio Fedele, Marc Guillermin, Suzanne Queijo Haddad, Denis Thorimbert, Isabelle Willimann

Exposé des motifs

Par cette motion, il est proposé de renforcer concrètement l'attractivité et la qualité des espaces publics de Plan-les-Ouates à travers la création de couverts à pique-nique accessibles à l'ensemble de la population.

Dans un contexte de développement communal et d'évolution des modes de vie, une part croissante de la population réside en appartement et exprime le besoin de disposer d'espaces extérieurs de proximité favorisant la détente, les rencontres et les activités en plein air. Offrir des infrastructures simples, fonctionnelles et abritées constitue une réponse directe, pragmatique et attendue à ces besoins.

Aujourd'hui, un constat s'impose : les possibilités de se réunir librement en extérieur restent limitées. Les salles communales, bien que de qualité, sont souvent réservées longtemps à l'avance, ce qui restreint fortement leur accessibilité pour des événements **spontanés**. Dans le même temps, il n'existe pas, sur le territoire communal, de bâtiments désaffectés pouvant être reconvertis à cet usage. Dès lors, la création d'aires de rencontre extérieures apparaît comme une solution pertinente et complémentaire.

Ces espaces, idéalement situés **en dehors des zones d'habitation**, permettraient de répondre à un double objectif : offrir de nouveaux lieux de convivialité tout en préservant la tranquillité des riverains.

Par ailleurs, il convient de privilégier une approche réaliste et maîtrisée. La construction de grands équipements implique souvent des contraintes importantes (procédures d'autorisation, infrastructures d'accès, stationnement). À l'inverse, des couverts de taille modeste, intégrés dans des sites naturels ou en lisière de forêt offrent une solution souple, rapide à mettre en œuvre et financièrement raisonnable.

Inspirés de modèles largement répandus et appréciés dans d'autres cantons suisses, ces aménagements ont démontré leur utilité et leur succès auprès de la population. Leur mise en place progressive, à travers un projet pilote, permettrait d'évaluer concrètement les usages et d'adapter le dispositif en conséquence. Enfin, ces infrastructures peuvent également s'inscrire dans une démarche de durabilité, en intégrant des éléments favorables à la biodiversité (abris pour insectes, nichoirs, matériaux naturels), contribuant ainsi à une valorisation écologique des espaces publics.

En soutenant cette motion, la commune de Plan-les-Ouates fait le choix d'un aménagement équilibré, pragmatique et tourné vers les besoins réels de sa population, en renforçant à la fois la convivialité, la durabilité et la qualité de vie.

Exemples de couverts à pique-nique :

Perly-Certoux (Genève)

Compesières (Genève)

Parc des Rives (Yverdon-les-Bains)

Le Darbelec (Valais)